



RÉFLEXION
SUR LA
GRÈVE GÉNÉRALE

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER

30^e Congrès fédéral - 29 mai au 1^{er} juin 2012



Introduction

La grève sociale, ou grève générale, a été sérieusement envisagée lors du premier mandat des Libéraux de Jean Charest. Le projet de «réingénierie» porté par ce gouvernement, qui consistait à s'attaquer au modèle social québécois, a provoqué un vaste mouvement qui s'est opposé à de pareilles mesures. Une grande manifestation rassemblant 100 000 personnes, le premier mai 2004, a permis d'exprimer un profond mécontentement. Des discussions se sont alors amorcées entre la CSN, la FTQ, la CSQ et le SFPOQ, afin de préparer une grève générale. Le projet n'a pas abouti, mais l'idée n'a jamais été totalement abandonnée.

Plus discrètement qu'au début de son premier mandat, le gouvernement libéral poursuit toujours ses objectifs de transformation du modèle québécois. Les budgets du ministre des finances Raymond Bachand, en 2010 et 2011, vont dans ce sens : le ministre les a même qualifiés de «révolution culturelle». Son plan consiste à favoriser les augmentations de tarifs, plutôt que l'impôt progressif et l'impôt aux entreprises, comme moyen de financer les services publics. Cette approche nettement régressive et individualiste a essuyé de sévères critiques de la part des mouvements sociaux, dont l'Alliance sociale et la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

Cette dernière, composée de syndicats, d'organisations citoyennes et communautaires, a d'ailleurs envisagé la grève sociale comme moyen d'opposition à ces politiques. Un document intitulé *Guide de consultation sur la grève sociale ; pourquoi discuter de la grève sociale?* amorce une intéressante réflexion sur la pertinence de ce type d'action.

Les étudiants et les étudiantes, quant à eux, ont réagi de façon très ferme devant l'augmentation de 75 %, puis de 82 % des droits de scolarité décidée par le gouvernement Charest. Ils se sont lancés dans la plus importante grève étudiante de l'histoire du Québec et ont élargi le débat : le problème selon eux ne se limite pas à une seule augmentation de tarif, mais concerne aussi une vision mercantile de l'éducation. Ils n'acceptent pas qu'on transforme cette dernière en produit de consommation et qu'elle se plie aux principes inégalitaires de l'économie néolibérale. L'utilisation par le gouvernement du terme



«boycott des cours» plutôt que «grève» est une flagrante illustration de l'approche consumériste souhaitée par les Libéraux et rejetée par les étudiants.

Il est difficile d'évaluer maintenant – avec justesse – toutes les conséquences de la grève étudiante. La loi 78 contre les étudiantes et les étudiants pourrait devenir une importante occasion de protester contre cette mesure inique et opposée à la liberté d'expression. Les élections provinciales, lors de la prochaine année, permettront peut-être des changements qui nous forceront à faire un nouveau diagnostic. Mais peu importe ce qui arrivera, la grève générale restera un moyen de revendication sur lequel il est nécessaire de réfléchir. Outre l'imposition brutale de la loi 78, la tendance des élites économiques et des gouvernements à imposer des plans d'austérité, à prôner des pratiques néolibérales, en dépit des résultats désastreux qu'elles entraînent, laisse présager encore de nombreux et difficiles combats.



Grève sociale et grève tout court

Il est important de bien distinguer la grève générale d'une grève dans un milieu de travail bien ciblé, qu'elle soit dans le secteur public ou privé.

Dans le secteur privé, le rapport de force du syndicat s'exerce directement envers le pouvoir de l'employeur et le conflit est d'abord de nature économique. D'un côté, l'employeur, dont l'objectif est de maximiser les profits de l'entreprise. De l'autre, des travailleuses et des travailleurs dont les conditions de travail, et particulièrement les salaires, doivent être maintenus au plus bas niveau possible pour que cet objectif soit atteint. La tension se développe autour de ces intérêts divergents, la grève constituant l'ultime moyen de pression dont disposent les travailleuses et les travailleurs pour obtenir – souvent partiellement – gain de cause. La qualité des emplois syndiqués atteste la nécessité pour ces derniers de se défendre collectivement et de chercher ensemble à améliorer leurs conditions de travail. La grève est de nature économique. Les travailleuses et les travailleurs se privent de salaires, mais privent l'employeur de ses profits, tout en fragilisant la position concurrentielle de son entreprise. On peut parler d'un rapport de force direct.



Une grève dans le secteur public est immédiatement politique, parce que les salarié-es protestent contre un employeur qui exerce aussi le pouvoir politique. Les pressions se traduisent par une remise en question politique de la façon de gérer les services publics. Il n'y a pas de pressions de nature économique. En fait, c'est plutôt l'inverse : qui n'a pas entendu, dans les assemblées sur les votes de grève, que nous allions tout simplement « donner notre argent au gouvernement » ?

L'État employeur peut faire des économies lorsqu'une grève est menée dans le secteur public. Mais la pression politique qui est exercée sur lui est lourde : pendant la grève, les services normalement requis par la population ne sont pas fournis et le gouvernement porte, en principe, le fardeau de la preuve qu'il ne peut honorer les demandes d'amélioration des conditions de travail de ses employé-es. Le terrain du bras de fer devient ainsi en grande partie médiatique.

La grève générale, ou sociale, soulève des enjeux très différents. Elle est particulièrement ambitieuse et nécessite une très vaste organisation, une synchronisation entre des organisations différentes, avec des cultures variées et des intérêts qui ne sont pas toujours convergents. Elle n'est pas liée directement aux conditions de travail et à des gains précis que l'on voudrait obtenir, mais plutôt à une façon de gouverner que l'on désapprouve, à un point de vue divergent dans la conception de l'organisation sociale. Mais elle peut aussi concerner un aspect qui touche tous les travailleurs et les travailleuses, comme par exemple la réforme des retraites, qui a provoqué en France plusieurs grandes manifestations à l'échelle nationale.

La grève générale est aussi une façon de dénoncer les failles de la démocratie représentative : sa dimension politique est fondamentale. Elle est pour la population un moyen de protester contre un gouvernement qui ne tient pas ses promesses électorales ou met de l'avant, sans véritable débat public, des mesures qui vont à l'encontre des intérêts de la majorité. Pour avoir recours à ce type d'action, il faut en avoir sérieusement mesuré toutes les conséquences.



■ Quelques antécédents

Des grèves générales ont marqué notre histoire récente. La plus importante a sans doute été celle déclenchée en mai 1972, qui a duré 11 jours avant qu'elle ne devienne illégale. Les chefs des trois centrales syndicales de ce Front commun se sont retrouvés en prison pour avoir encouragé leurs membres à défier l'injonction. La grève a été déclenchée dans le cadre des négociations de la convention collective des secteurs public et parapublic, mais elle s'est étendue de façon à toucher l'ensemble des travailleurs et travailleuses du Québec qui revendiquaient un salaire de 100 \$ au minimum par semaine. Parmi les moyens de pression utilisés : arrêts de travail, occupations de villes et de médias.

Le 14 octobre 1976, une grève générale a été organisée sur l'ensemble du territoire canadien. «Elle avait un objectif politique clair, soit le retrait de la loi C-73 sur le gel des salaires adoptée un an plus tôt par le gouvernement fédéral dirigé par Pierre-Elliott Trudeau et qui affectait l'ensemble de la classe ouvrière. Elle a mobilisé des travailleurs et des travailleuses des secteurs privés et publics, tout en obtenant l'appui de plusieurs mouvements sociaux. Au total, elle a permis le débrayage de plus de 1 million de travailleurs et de travailleuses dans 150 villes au Canada¹.»

Comme mentionné au début de ce texte, la grève générale a aussi été envisagée en 2004 contre les politiques de réingénierie du gouvernement Charest. «L'idée de la grève générale a été abandonnée, compte tenu de l'exigence posée dès le départ d'obtenir la participation de toutes les centrales syndicales, ce qui s'était montré impossible. Mentionnons tout de même que le mandat avait été obtenu dans certaines centrales².»

Les grèves générales ont été fréquentes en Europe, récemment, devant les plans d'austérité imposés par différents gouvernements. En 2011 et 2012, elles ont eu cours par exemple en Grèce, en Espagne, en Italie et en Belgique. Il faut mentionner que le contexte légal n'est pas

¹ Dans *Guide de consultation sur la grève sociale ; pourquoi discuter de la grève sociale?*, par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. P. 2.

² Ibid, p. 3.



du tout le même dans les pays européens (où la grève est en soi un droit fondamental) qu'en Amérique du nord (où les lois du travail encadrent fortement le droit de grève et où une grève sociale sera *de facto* illégale).

Ces grèves se caractérisent par des arrêts de travail dans de nombreux secteurs, d'importantes manifestations dans différentes villes, un ralentissement marqué dans les transports. Elles sont justifiées par un rejet massif des plans de rigueur. Elles sont aussi provoquées par le fait que les partis de droite, et même parfois de gauche, appliquent les mêmes politiques ravageuses pour les travailleurs et les chômeurs, au profit de l'élite financière.

En France, en 2010, le relèvement de l'âge de départ à la retraite — mais aussi la question du contrôle de la dette publique — ont provoqué un important mouvement social, que l'on n'a pas qualifié de «grève sociale», mais qui en avait les apparences : sur les quatorze journées de manifestations, plusieurs ont rassemblé près de 3 millions de personnes. Malgré ce mouvement d'une ampleur exceptionnelle, le gouvernement français a adopté sa réforme des retraites.



La grève générale, mode d'emploi

On ne se lance pas tête baissée dans une grève générale. Pour certains individus, la grève générale est un puissant moyen de s'affirmer, voire une expérience exaltante qui montre la force réelle du peuple uni. Pour d'autres, elle soulève de nombreuses craintes : les gens seront-ils vraiment solidaires et suivront-ils les mots d'ordre ? Y aura-t-il des débordements violents ? N'y a-t-il pas un risque à défier un gouvernement ?

Ainsi, avant de se lancer dans l'organisation d'un événement d'une pareille ampleur, qui nécessite d'importantes ressources et une mobilisation à vaste échelle, il faut réfléchir attentivement aux conditions à réunir pour faire de l'événement un succès.

Voici donc quatre conditions – selon nous indispensables – à réunir avant d'entreprendre une grève sociale.



Bien sensibiliser la population à l'importance des enjeux

Pour qu'une grève sociale puisse avoir l'ampleur que l'on souhaite, il faut que ses enjeux soient bien compris de toutes et tous. Ce qui nécessite un important travail d'éducation populaire, porté par la volonté de chacun de bien comprendre la conjoncture et les enjeux politiques et sociaux dont il est question.

Plus les raisons pour faire la grève sont bien comprises, plus les actions auront une grande résonance. Une grève générale en soi est significative et peut frapper les esprits de ceux qui en sont témoins. Mais elle n'aura de véritables conséquences que si ceux et celles qui la font sont capables de la justifier par un discours bien informé. Celui-ci donnera aux participants une motivation supplémentaire et leur permettra de se défendre contre des adversaires qui déploient très souvent de grands moyens – par le biais des médias de masse – pour discréditer les grévistes.

La grève étudiante a montré à quel point une bonne connaissance des dossiers, dans ce cas relatifs à l'éducation, est nécessaire dans un contexte de tension, pour bien défendre un point de vue. Le premier budget Bachand en 2010, qui annonçait les augmentations des droits de scolarité, a permis au mouvement étudiant de bien se préparer. Les différentes associations étudiantes ont commandé des recherches sur le sujet (par exemple sur l'endettement étudiant, les effets des hausses au Canada et ailleurs, etc.) et ont diffusé l'information dans les grands médias et dans leurs journaux. L'IRIS a publié des notes économiques bien documentées qui ont enrichi le débat. Deux livres, *Université Inc.*, d'Éric Martin et Maxime Ouellet, et *Je ne suis pas une PME*, de Normand Baillargeon, ont élaboré une importante réflexion sur le rôle de l'université. La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics s'est attaquée au principe de la tarification et a proposé d'autres voies pour leur assurer un bon financement.

La FNEEQ a aussi joué un rôle important dans cette lutte. Des débats ont été soulevés lors de conseils généraux, avec entre autres, Léo Bureau-Blouin, de la FECQ, et Philippe Lapointe, de la CLASSE. Le comité école et société a produit deux



argumentaires contre la hausse des droits de scolarité. Les membres de la FNEEQ ont été à plusieurs reprises informés de la position de la fédération en faveur de la gratuité dans tous les ordres d'enseignement.

Devant une information si riche et variée, il n'est pas étonnant que les leaders étudiants aient impressionné un large public par la fermeté et l'efficacité avec laquelle ils défendent leur cause. Ils sont cependant à l'image de ceux et celles qu'ils représentent, et qui défendent leurs idées avec aisance.

Une grève générale au Québec n'aura donc une véritable portée que si un travail de sensibilisation équivalent est accompli.



Être assuré que les autres recours contre les mesures dénoncées ont été épuisés

La grève générale ne peut évidemment pas être l'un des premiers moyens utilisés pour se faire entendre. Il est nécessaire de s'assurer d'une grande légitimité afin d'être vraiment efficace. Il faut aussi procéder dans le respect du système démocratique. Il faut d'abord s'assurer que le gouvernement en place a bel et bien adopté des politiques qui vont à l'encontre de son programme et des raisons pour lesquelles il a été élu ; ou encore, que les revendications légitimes des grévistes ne soient défendues par aucun des partis politiques qui aspirent à prendre le pouvoir (par exemple en Espagne, alors que les partis socialiste et populaire prônent les mêmes mesures d'austérité).

Les moyens d'action avant d'en arriver à une grève générale sont nombreux : pétitions, rencontres avec les élus, campagnes médiatiques, grèves, manifestations. Il est aussi possible d'avoir recours à des actions plus dérangeantes comme des blocages, canulars, occupations, désobéissance civile.



Si un gouvernement reste imperturbable devant ces actions, s'il refuse de rendre des comptes ou de dialoguer avec sa population, alors la grève générale devient envisageable.



Porter un message clair

Il est essentiel pour les grévistes de présenter un message clair, cohérent, sans ambiguïté. Certes, une grève générale peut épouser de multiples causes et exprimer un ras-le-bol généralisé. Mais dans ce cas, elle risque de ressembler à une forme de défoulement collectif et perdre de son efficacité.

Une grève sociale n'est pas un forum social qui permet d'exposer des points de vue multiples, une myriade de solutions devant des problèmes innombrables. Même si elle peut les générer, elle n'a pas pour objectif direct de soulever les débats et la controverse. Il s'agit de s'assembler collectivement pour faire part d'une revendication bien ciblée, avec la possibilité d'aboutir à un résultat concret.

Il est important aussi que le message soit compris de l'ensemble de la population, aussi bien auprès de ceux qui feront la grève que des autres moins portés à agir, et dont l'opinion pourrait basculer en faveur ou contre les grévistes, selon le message qui saura ou non les interpeller.

Il faut enfin que ce message soit bien compris par les médias, qui sont la courroie de transmission de l'information entre les manifestants et le reste de la population, et qui ont (parfois!) tendance à réduire la nouvelle, quand ils ne déforment pas carrément les faits. Le meilleur moyen de contrôler un message qui passe par leur intermédiaire est de le répéter sans trop de variations, d'enfoncer le clou. Il ne faut pas se faire d'illusions : les médias – en très grande partie contrôlés par des grands patrons et en position de quasi monopole – auront, selon toute probabilité, un préjugé défavorable envers les grévistes. Il est donc particulièrement important de ne pas leur faciliter la tâche en évitant de multiplier des discours qui empruntent



différentes directions ; il faut favoriser un message unique qu'ils n'auront pas le choix de répercuter.



Rassembler le plus largement possible

Le principal défi lors d'une grève sociale est de rassembler en grand nombre des gens de différents horizons. Le milieu syndical a la capacité de mobiliser efficacement ses membres. Dans le secteur public, cette mobilisation est facilement envisageable si les membres sont motivés à entreprendre une pareille action. La cible de la mobilisation, le gouvernement, est en même temps l'employeur. De plus, ce secteur est le plus largement syndiqué.

Dans le secteur privé syndiqué, les possibilités de stimuler les membres à entreprendre la grève sont bonnes, puisque le syndicat peut entreprendre un travail d'information et de stimulation. Par contre, plusieurs peuvent craindre des représailles, des menaces ou du chantage des patrons qui auront des réactions variées devant la possibilité d'une grève. La protection syndicale rassurera alors une grande partie des membres.

Le véritable défi sera d'aller chercher le soutien des travailleurs non-syndiqués, des retraités, de tous ceux qui n'appartiennent à aucune organisation — qui forment la nette majorité de la population québécoise. Plus leur participation sera grande, plus la grève générale aura de l'importance. Plusieurs travailleurs non syndiqués subiront alors d'importantes pressions de leurs employeurs, dont on peut déduire que la majorité ne soutiendra pas la grève.

La justesse de la cause, la clarté du discours, l'insatisfaction généralisée seront d'indispensables éléments pour stimuler l'engagement de tous. On peut comprendre qu'il ne sera pas facile pour certains de s'engager. Il faut donc développer un important sentiment de solidarité afin de pousser le plus grand nombre de citoyens et de citoyennes vers l'action.



Conclusion

Voilà d'importants défis à relever. Cette réflexion nous ramène à la résolution adoptée au dernier congrès de la CSN en mai 2010, selon laquelle notre centrale doit développer «un plan de mobilisation et d'action incluant la possibilité de tenir une grève générale et sociale avec nos alliés et visant à protester contre les mesures rétrogrades gouvernementale (incluses dans les derniers budgets de mars 2010 et mars 2011) adoptées à l'Assemblée nationale.»

La conjoncture a déjà beaucoup changé depuis. La grève étudiante, particulièrement combative, a sérieusement remis en question les mesures des budgets votés à l'Assemblée nationale. La loi 78 a soulevé, la journée même de son adoption, une profonde insatisfaction, voire de la colère, ce qui pourrait être une raison pertinente et convaincante de se lancer dans une grève sociale.

Le gouvernement Charest atteint aujourd'hui des records d'impopularité et ne semble obtenir un appui significatif des électeurs qu'en tablant sur la ligne dure face à tout désordre social. Des élections sont imminentes, et il est difficile de prévoir si un éventuel changement de gouvernement permettra d'accomplir un virage net dans les politiques budgétaires. La CAQ défend des politiques souvent plus radicalement à droite que les Libéraux et souhaite adopter des mesures clairement antisyndicales. Le PQ maintient quant à lui une grande ambiguïté sur les politiques qu'il défendra. Québec Solidaire a un programme plus près des revendications du mouvement social, mais ses chances de former le prochain gouvernement semblent très limitées.

La grève sociale est un moyen puissant et précieux pour faire pression sur un gouvernement. Il reste à savoir dans quelles circonstances et à quel moment il sera vraiment opportun d'y avoir recours.